



Lancé en 2017, Cap'Industrie est le programme de développement économique commun à la CCI Hauts-de-France, le Cetim, la FIM, et l'UIMM Hauts-de-France. Les entreprises de la filière mécanique – métallurgique Hauts-de-France connaissent une véritable révolution : nouveaux procédés techniques, changements organisationnels et managériaux... Il est donc important d'aider et d'accompagner ces entreprises à se développer dans cet environnement complexe.

Le Cetim, institut technologique labellisé Carnot et membre de l'Alliance Industrie du Futur, est le centre d'expertise mécanique français. Outil R&D de 6500 entreprises mécaniciennes, il totalise, avec ses centres associés et filiales, 1100 personnes dont plus des 2/3 d'ingénieurs et techniciens, pour 150 M€ de chiffre d'affaires. Il démultiplie son action avec un réseau de partenaires scientifiques et techniques.

L'UIMM Hauts-de-France représente 3800 entreprises industrielles employant plus de 123 000 salariés, des secteurs de la métallurgie et de la transformation des métaux, de la mécanique, de l'automobile et de l'aéronautique, celles du spatial et du ferroviaire, de l'électrique et de l'électronique, du nucléaire et enfin des équipements ménagers. L'UIMM Hauts-de-France, au travers des 6 UIMM Territoriales qui la compose, constitue un lieu d'échanges entre entrepreneurs de la métallurgie et représente leurs intérêts auprès de l'environnement institutionnel.

CCI Hauts-de-France : les CCI contribuent au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement des territoires ainsi qu'au soutien des entreprises. En Hauts-de-France, le réseau des CCI s'articule autour de la CCI de région Hauts-de-France dont les missions consistent à connecter les entreprises et développer leur business, gérer et développer de grands équipements régionaux, des écoles et organismes de formation.

La Fédération des Industries Mécaniques est en charge des intérêts économiques et techniques des 25 professions qu'elle regroupe. Elle a pour objectif d'aider les industriels de la mécanique à concevoir, produire et vendre en France et l'international. Elle intervient ainsi sur des sujets d'intérêt commun aux industriels de la mécanique dont elle se fait le porte-parole auprès des structures professionnelles.

Contacts

Patrick Orlans
Délégué régional (Marcq-en-Barœul)
06 08 87 77 40
patrick.orlans@cetim.fr

Gabriel Péru
Délégué régional (Senlis)
06 77 02 64 53
gabriel.peru@cetim.fr

1901-056



Stratiperf - Stratégie Innovation Performance

Un programme unique pour mettre en mouvement vos projets d'innovation, un accompagnement du diagnostic à la mise en œuvre :

- Innovation, industrialisation, performance
- Rentabilité, diversification vers de nouveaux marchés
- Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
- Attractivité pour attirer de nouveaux talents

Pour en savoir plus : cetim.fr, rubrique Actualités/Près de chez vous





L'action Stratiperf, pour quoi ?

- Identifier et anticiper les mutations économiques
- Détecter et évaluer le potentiel des nouveaux gisements de croissance
- Anticiper les ruptures technologiques
- Tester le potentiel d'une nouvelle technologie avant d'investir
- Sécuriser vos projets d'innovation
- Maîtriser les processus et les flux de fabrication
- Renforcer la productivité
- Optimiser le système d'information et la gestion industrielle
- Améliorer votre attractivité
- Déployer un plan de cybersécurité
- Structurer une organisation et son management à partir d'une norme dans l'objectif d'obtenir une certification

L'action Stratiperf, pour qui ?

L'action est destinée aux PME et PMI des Hauts-de-France au sens de la réglementation européenne.

L'action Stratiperf, un accompagnement jusqu'à la mise en œuvre de vos actions

- Une mise en œuvre par l'excellence opérationnelle qui combine la performance industrielle, le management des organisations, la transformation numérique et technologique, l'efficacité énergétique et environnementale.
- La mobilisation d'un réseau d'experts référencés

Les leviers de l'industrie du futur



Objets connectés
et internet industriel



Technologies
de production avancée



Nouvelles approches
de l'Homme au travail



Usines et lignes/ilot
connectés, optimisés, pilotés



Relations clients
fournisseurs intégrées



Nouveaux modèles
économiques et sociaux



Les étapes de l'action

Mené par un réseau d'experts référencés, le programme débute par un diagnostic afin d'analyser le besoin industriel et d'élaborer un plan d'actions. Il est suivi d'un accompagnement individuel personnalisé pour la mise en œuvre du projet. L'entreprise peut demander une preuve de concept (POC) afin de démontrer, par exemple, la faisabilité de l'emploi d'une nouvelle technologie.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL FINANCÉ À 100% 1,5 JOUR



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL À LA CARTE



PREUVE
DE
CONCEPT

Modalités de participation

Un financement à 50 % sur l'ensemble du programme avec un diagnostic financé à 100 %.